



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 6 septembre 2022

FIN DE LA VIGILANCE ROUGE ORAGES ET PLUIE-INONDATION DANS L'HÉRAULT PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE ORAGES ET PLUIE-INONDATION MAINTIEN DE LA VIGILANCE JAUNE CRUES

A 19H00 Météo-France a rétrogradé la vigilance ROUGE au niveau ORANGE pour orages et pluie-inondation. La vigilance ORANGE sera maintenue cette nuit et se prolongera pour la journée de mercredi. La vigilance JAUNE crues reste maintenue.

Le Cellule de crise reste en veille, les services de l'Etat, et es forces de secours restent mobilisés pour suivre le phénomène météorologique.

Le préfet de l'Hérault appelle à la plus grande vigilance et invite la population à s'informer et rester à l'écoute des consignes de sécurité des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.

Conseils de comportement :

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- Je ne descends pas dans les sous-sols
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

VIGILANCE ORAGES



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



Limitez vos déplacements et
mettez-vous à l'abri



Ne vous abritez pas sous un
parapluie, sous les arbres ou
contre une paroi



Ne touchez en aucun cas aux
fils électriques tombés au sol



VIGILANCE PLUIE INONDATION



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



Limitez vos déplacements
et mettez-vous à l'abri



Ne vous engagez en aucun cas,
à pied ou en voiture,
sur une voie immergée



Mettez en sécurité
vos biens susceptibles
d'être endommagés



Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2